



Avignoun Conseil

Programme de formation

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Introduction au dialogue social

15/07/2021

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : Responsable RH, tout agent en charge de l'animation du dialogue social

Prix INTER : à partir de **500,00 €** Net de TVA

Prérequis :
Aucun

Objectifs :
Connaître le cadre juridique du dialogue social
Connaître les différentes instances de concertation : acteurs, rôles et missions
Connaître le droit de grève : le principe, les conditions d'exercice, les effets.

Programme :
Contenu :

- 1. Les organisations syndicales et le Décret n° 82-447 du 28 mai 1982**
- 2. La représentativité des organisations syndicales**
- 3. Les partenaires sociaux au sein des instances**
- 4. Quelles instances de dialogue social après la loi de transformation de la fonction publique ?**
- 5. La cessation collective et concertée du travail en vue d'appuyer des revendications professionnelles : la grève**

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés (Powerpoint, schémas au tableau...) ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quizz interactif (Socrative).

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent de formation](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :



Avignoun Conseil

Programme de formation



Présentations en vidéoprojection

Quizz interactif/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires Dendreo : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Inscription après avis du responsable de formation

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition